



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE

L'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) a modifié l'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales pour instituer de nouvelles organisations relatives à la présentation et à l'élaboration des budgets locaux.

Ainsi dorénavant, dans toutes les communes, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être annexée au Budget Primitif et au Compte Administratif, afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation.

➤ LE BUDGET PRIMITIF 2026

Le 1er Janvier 2017 la Communauté de communes Midi Corrézien est née de la fusion des Communautés de communes du Pays de Beynat, du Sud Corrézien, des Villages du Midi Corrézien avec extension à la commune d'Altillac.

La commune de Curemonte s'inscrit depuis lors, dans cette Communauté de Communes, regroupant 34 communes du secteur soit : 13 059 habitants (2021)

Evolution de la population de Curemonte entre 2020 et 2025

	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Population Insee	219	217	219	217	217	221
Population DGF	320	320	320	322	322	328
Résidences secondaires	101	101	101	105	105	107

La commune de Curemonte n'a plus que la gestion d'un seul budget.

- Le budget Principal

NOUVEAUTÉ

Le budget annexe Assainissement a été absorbé par le budget principal, suite au transfert de la compétence Assainissement Collectif par le Syndicat BELLOVIC au 1^{er} Janvier 2025.

La commune gère une école regroupant 4 niveaux : Ce1/Ce2- Cm1-Cm2 (avec une classe et accueil d'un instituteur supplémentaire), inscrite dans un RPI avec 5 autres communes que sont :

Branceilles/Marcillac-la-Croze/Saint Julien-Maumont/Saint Bazile de Meysac/Lostanges et uniquement pour la maternelle les communes de Le Pescher et Sérilhac

Effectifs pour l'année scolaire 2025/2026 : 38 élèves

NOUVEAUTÉ

A partir de la rentrée 2025, la commune de Curemonte a accueilli une nouvelle classe, faisant passer ses effectifs à 38 élèves répartis sur 4 niveaux : Ce1-Ce2-CM1-CM2

VOTE DES TAXES LOCALES TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Base notifiée Prévisionnelle (si connue à la date de vote)	Variation de la base / base réelle (N-1)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Taxe d'Habitation RP					0	
Taxe d'Habitation RS	277 900	0,58%	14,65%	0,00%	40 712	3,66%
Taxe Foncières Bâti	337 600	1,33%	44,37%	0,00%	149 793	11,88%
Taxe Foncières Non Bâti	18 300	0,73%	86,11%	0,00%	15 758	-6,34%
CFE					0	
TOTAL	633 800	0,98%			206 264	1,12%

Coefficient correcteur

-31 738

Prévisions

Allocations compensatrices	Exonérations TF NON Batie Exonération TH bâtie	2 835
----------------------------	---	-------

Montant Impôts locaux

177 361

Pour rappel N-1

173 685

Augm ou Dim /N-1

+2,12%

PRDT Attendus des ress. Selon taux voté

206 264

Evolution Fiscalités locales de 2022 à 2026

	2022	2023	2024	2025	2026	Taux moyen au niveau départemental
Taxe habitation	14.65 %	14.65 %	14.65%	14.65%	14.65%	17.20
Taxe foncière bâti	44.37%	44.37%	44.37%	44.37%	44.37%	44.85%
Taxe foncière non bâti	86.11%	86.11%	86.11%	86.11%	86.11%	91.96%

Maintien des taux de la fiscalité locale sur les 6 dernières années

Compte tenu de stabilité des bases locatives, les membres du conseil municipal ont décidé de ne pas augmenter les taux pour l'année 2026, le produit attendu est donc de 174 525€ auquel s'ajoutent les allocations compensatrices pour 2 835€ .

Pour rappel les ressources d'une commune sont :

En Investissement :

- Les subventions et aides diverses perçues d'autres entités (Europe, Etat, Région, Département...), mais aussi des participations de certains organismes.

La recherche des subventions ou aides est une tâche nécessitant énormément d'investissement de la part des élus et des services administratifs, afin de pouvoir continuer à réaliser des projets, tout en garantissant un **équilibre budgétaire**.

En Fonctionnement :

- Les dotations de l'Etat, dont le montant dépend de plusieurs éléments intrinsèques au territoire de la collectivité (nbre d'habitant, kms de voirie, potentiel fiscal des habitants,...)

- Le produit des taxes locales (voir ci-dessus)

- Les revenus des régies diverses : Monnayeurs, Location de salle polyvalente, Location du Gîte communal, Vente de brochures touristiques et de photocopies, Cantine scolaire, Concessions au cimetière...

Les taux de ces taxes et les tarifs des services sont révisés annuellement pour permettre à la collectivité de dégager suffisamment de ressources pour payer les frais de fonctionnement (charges diverses, de personnel, d'emprunts...) et surtout de réaliser des **investissements nécessaires au bénéfice de tous les usagers**.

Toutes ces ressources sont donc déterminantes pour les projets à venir, et doivent faire l'objet d'attentions particulières, au même titre que la gestion des dépenses afin de maîtriser au mieux le budget de la commune.

Effectifs de la collectivité au 01/01/2026

Agent Administratif :

- 1 Rédactrice :
Titulaire Catégorie B
- 1 Adjointe Administrative Territorial :
Titulaire Catégorie C

Agent Technique :

- 1 Agente de Maîtrise
Titulaire Catégorie C
- 1 Adjoint Technique Territorial :
Contractuel CDD

Agent Animation :

- 1 Adjointe Territoriale d'animation :
Contractuel CDI Catégorie C

Section FONCTIONNEMENT

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2025 sur 2026

BUDGET 2026

POUR RAPPEL :

Excédent de Fonct antérieur reporté :	+ 463 040,56€
Déficit d'Investissement reporté :	- 48 550,56
Solde d'exécution de l'exercice (Invest):	+ 9 539,60€
Solde d'exécution cumulé :	- 39 010,96€
Restes à réaliser au 31/12/25 (RAR):	
Dépenses :	- 208 113,76€
Recettes :	+159 408,41€
Solde:	- 48 705,35€

Déficit de financement section Investissement :

Rappel solde exécution cumulé :	- 39 010,96€
Rappel Solde des restes à réaliser :	- 48 705,35€
Besoin de Financement TOTAL :	- 87 716,31€

Résultats de **Fonctionnement** à Affecter:

Résultat de l'exercice	41 898,56€
Résultat Antérieur	463 040,56€
Total à Affecter	504 939,12€

⇒ AFFECTATION DES RESULTATS au BUDGET 2026

En INV	+ 87 716,31€
Au FONCT	+ 417 222,81€

Section FONCTIONNEMENT

DÉPENSES

011.- Charges Générales	549 516.90€
→ Dont 615221 Entretien des bâtiments	331 816.90€
012 – Charges de Personnel	125 093.89€
73 – Atténuation de Produits	10 021.12€
65 – Charges de Gestion courantes	38 681.00€
66 - Charges Financières	6 677.63€
67.- Charges Spécifiques	2 000€
68.- Dotations aux Provisions	0€
023 – Virement à la section INV	31 259.89€
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	2 806.74€
TOTAL des DÉPENSES	766 057.17€

RECETTES

013 – Atténuation de Charges	19 904.32€
70 – Produits du Domaine	66 362.40€
73-Impôts et Taxes, Fiscalité locale	179 525.00€
74.- Dotations et Participations	74 475.00
75 - Autres Produits de Gestion courante	5 567.64€
76 – Produits Financiers	0€
77 - Produits Spécifiques	1 000.00€
78 – Reprises Amort. Dépréciations	
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	2 000.00€
EXCÉDENT ANTERIEUR RÉPORTÉ	417 222.81€
TOTAL des RECETTES	766 057.17€

LES DÉPENSES ET LES RECETTES SE DOIVENT D'ÊTRE A L'ÉQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 019-211906706-20260424-NOTEBUDG2026-BF

Section INVESTISSEMENT

BUDGET 2026

AFFECTATION DES RESULTATS DE L'ANNEE 2025 sur 2026

POUR RAPPEL :

Excédent de Fcmt antérieur reporté : + 463 040.56€

Déficit d'Investissement reporté : - 48 550.56

Solde d'exécution de l'exercice (Invest) : + 9 539.60€

Solde d'exécution cumulé : - 39 010.96€

Restes à réaliser au 31/12/25 (RAR):

Dépenses : - 208 113.76€

Recettes : + 159 408.41€

Solde: - 48 705.35€

Déficit de financement section Investissement :

Rappel solde exécution cumulé : - 39 010.96€

Rappel Solde des restes à réaliser : - 48 705.35€

Besoin de Financement TOTAL :

Résultats de Fonctionnement à Affecter:

Résultat de l'exercice 41 898.56€

Résultat Antérieur 463 040.56€

Total à Affecter 504 939.12€

⇒ AFFECTATION DES RESULTATS au BUDGET 2026

En INV + 87 716.31€

Au FONCT + 417 222.81€

Section INVESTISSEMENT	
DÉPENSES	
001- Déficit d'Investissement Reporté	39 010.96€
1641 – Emprunt (capital remboursé)	26 768.39€€
20/21/23 – Immobilisations (Acquisitions/Travaux)	292 886.97€€
042 – Opérations d'ordre transfert entre sections	2 000€
TOTAL des DÉPENSES	360 666.32€
RECETTES	
001 – Excédent antérieur reporté	0€
10– Dotations, Fonds divers	103 713.74€
→ Dont Besoin de financement	87 716.31€
13.- Subvention d'Investissements	158 167.60€
1641 – Emprunts	64 218.35€
024 – Vente	500.00€
023 – Virement de la Section FONCT	31 259 89€
040 (au 28) – Opérations d'ordre transfert entre sections	2 806.74€
TOTAL des RECETTES	360 666.32€

LES DÉPENSES ET LES RECETTES SE DOIVENT D'ÊTRE A L'ÉQUILIBRE

Envoyé en préfecture le 22/05/2026

Reçu en préfecture le 22/05/2026

Publié le

ID : 019-211906706-20260424-NOTEBUDG2026-BF

BUDGET 2026

N°	PROGRAMME	DEPENSES	RECETTES
180	ADRESSAGE PUPITRE PLAQUES	2 202,18 €	
205	RENOVATION NRJ CHAUFFERIE MAIRIE	103 773,35 €	42 769,22 €
206	AMENAGEMENT PLACE ET HAUT BOURG	0,00 €	92 534,63 €
302	ECLAIRAGE PUBLIC	109,50 €	
305	CAVURNES	2 880,00 €	
307	VIDEOPROJ MAIRE ET SALLE POLY	3 815,54 €	
309	AMENAGEMENT EXT GITE	2 000,00 €	
310	RESTAURATION STATUE EGLISE	3 960,00 €	1 655,20 €
311	VOIRIE 2025	89 818,89 €	20 604,30 €
312	VIDEO PROJ ECOLE	5 422,68 €	2 259,45 €
313	VEHICULE COMMUNAL	30 000,00 €	500,00 €
314	EAUX PLUVIALES COLETTE JOUVENEL	2 000,00 €	
315	REVISION CROISEMENT HAUT BOURG + C	2 000,00 €	
316	ENSABLEMENT MAGE	2 000,00 €	
317	PLACARD HALLE	9 042,83 €	3 791,61 €
318	TOITURE HALLE	31 777,20 €	
ONA	ECRAN + NAS	1 600,00 €	0,00 €
ONA	MATELAS GITE	600,00 €	0,00 €
ONA	MATERIEL TECHNIQUE	800,00 €	0,00 €
ONA	TINTEMENT CLOCHE	934,80 €	0,00 €
TOTAL		292 534,79 €	164 114,41 €

FONGIBILITE DES CREDITS

	Montant Réel au budget 2026 (RAR inclus)	7,50%
soit 7,5% du réel de l'année N		
Investissement (hors chp d'ordre)	319 655.36€	23 974.15 €
Fonctionnement (Hors chp d'ordre)	731 990.54€	54 899.29 €

Le conseil municipal a voté en 2026 la fongibilité des crédits à hauteur de 7.5% des dépenses réelles de l'année. Ce dispositif permet de supprimer les articles de dépenses imprévues en dotant l'exécutif du pouvoir de transférer des crédits de chapitre à chapitre, par décisions du maire, lesquels sont présentés au conseil municipal suivant la décision.

Evolution de la dette de 2020 à 2029 (intérêt et capital)

Emprunt de 80 000€ en 2024.

N°	Objet	Capital initial	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
E11	DIVERS INVESTISSEMENTS	70 000,00	6 070,19	6 070,19	6 070,19	6 070,19	6 070,25					
E12	DIVERS INVESTISSEMENTS	39 950,00	3 622,85	3 622,85	3 622,85	3 622,85	3 622,85	3 622,85	3 622,85	3 622,85	3 622,74	
E14	MISES AUX NORMES DE LA SALLE COMMUNALE ET DE L'ECOLE	89 000,00	5 696,00	5 618,13	5 540,25	5 462,38	5 384,50	6 408,00	6 230,00	6 052,00	5 874,00	5 696,00
E15	TRAVAUX PAB ET VOIRIE PVR LA BORIE LA GERVAISE	137 000,00	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32	10 586,32
E16	AIRE STATIONNEMENT - MISE EN LUMIERE - VOIRIE2017	99 000,00	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41	7 234,41
E17	AMENAGEMENT HAUT DU BOURG ET PLACE	80 000,00						5 615,03	5 772,44	5 772,44	5 772,44	5 772,44
		514 950,00	33 209,77	33 131,90	33 054,02	32 976,15	32 898,33	33 466,61	33 446,02	33 268,02	33 089,91	29 289,17

Indexé /TX livret A